

Conflits en territoire Wet'suwet'en

Julie Depelteau

Numéro 802, mai-juin 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90549ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Depelteau, J. (2019). Conflits en territoire Wet'suwet'en. *Relations*, (802), 8–10.

**LES CALOTTES SONT CUTES
AUX ARBRES CITOYENS
L'HOMME NE COURT PAS
À SA PERTE, IL Y VA EN CHAR
LÂCHE TA JOB
LA TERRE T'APPELLE
QUAND C'EST FONDU C'EST FOUTU
ARRÊTE DE NIQUER TA MER
NOUS N'AVONS PAS CHOISI
D'ÊTRE NÉS SUR UNE TERRE MALADE**



décentralisées de production et de transformation, aurait pu constituer le cœur d'une politique québécoise du bois d'œuvre. Organisant des missions exploratoires dans les pays scandinaves, où se pratiquait une telle foresterie, il voulait montrer qu'une appropriation sociale de la forêt était une condition à la souveraineté du pays réel et de ses habitants. Cette « utopie réaliste » adaptée aux spécificités naturelles et socioéconomiques est certainement l'une des grandes contributions de Léonard Otis à l'avenir du Québec. Car si le bois est appelé à jouer un rôle déterminant dans la transition écologique au Québec, la reprise et l'actualisation du modèle des fermes forestières pourrait faire en sorte d'éviter les ornières d'un nouvel extractivisme forestier.

Dans sa préface du livre *Une forêt pour vivre* de Léonard Otis (Pleine Lune, 2001), Richard Desjardins a écrit : « Il faut généraliser à l'ensemble du pays l'approche respectueuse qu'ont développée des hommes comme Léonard Otis vis-à-vis de la forêt. » Il faut écouter le poète car, à n'en pas douter, il s'agit d'un élément de programme politique pour ce siècle. ☺

1. Voir F. L'Italien, « Défendre l'appartenance au territoire », *Relations*, n° 786, octobre 2016.

CONFLITS EN TERRITOIRE WET'SUWET'EN

La construction du pipeline Coastal GasLink révèle le caractère illégitime de la souveraineté coloniale canadienne sur les territoires autochtones.

Julie Depelteau

L'auteure enseigne la science politique à l'Institution Kiuna à Odanak

En février dernier, l'intervention brutale de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) contre des membres de la Première Nation Wet'suwet'en en Colombie-Britannique, qui s'opposent à la construction du pipeline Coastal GasLink sur leur territoire, est venue rappeler l'existence de plusieurs conflits entre la souveraineté coloniale canadienne et celle des Wet'suwet'en.

Le premier de ces conflits tient au fait que les Wet'suwet'en n'ont jamais cédé

leurs territoires au gouvernement du Canada, pas plus qu'à celui de la Colombie-Britannique. Dans les années 1980 et 1990, leurs chefs héréditaires (avec les Gitksan) sont allés devant les tribunaux canadiens pour faire comprendre aux gouvernements coloniaux qu'ils n'ont pas d'autorité sur leurs territoires. En preuve, ils ont présenté leurs chants, leurs histoires et l'Anuk Nu'at'en (loi wet'suwet'en), que des juges ont rejetée parce que relevant de la tradition orale. En 1997, dans l'arrêt Delgamuukw, la Cour suprême du Canada a ordonné un nouveau procès, jugeant que ces preuves étaient bel et bien admissibles, que les arguments de la Couronne quant à l'extinction du titre des Wet'suwet'en n'étaient pas valides, et que leurs droits sur leurs territoires n'ont jamais été abolis. Dans un éventuel procès, ces trois points devraient permettre de faire enfin reconnaître le titre wet'suwet'en.

Un deuxième conflit tient à l'organisation politique de la nation Wet'suwet'en. Celle-ci est composée de 5 clans et 13 maisons, chacune dotée d'un chef héréditaire nommé par son clan (et pouvant être destitué par celui-ci). Ce chef a la responsabilité de veiller sur le territoire de sa maison, suivant l'Anuk Nu'at'en.



Résister, c'est créer

Une déferlante de pancartes affichant des slogans originaux et percutants accompagnait les quelque 100 000 étudiantes et étudiants mobilisés à Montréal le 15 mars dernier, dans le cadre de la journée de grève mondiale pour le climat proposée par la jeune Suédoise de 16 ans, Greta Thunberg. Leur créativité a décuplé l'effet de foule déjà impressionnant, rappelant son importance pour réaliser des changements politiques et sociaux aussi cruciaux que ceux imposés par la crise écologique. La créativité sera au cœur des mobilisations de ce printemps et de celles à venir et nous avons bien hâte de la voir aussi à l'œuvre dans les textes et les propositions que nous recevrons dans le cadre de notre concours d'écriture étudiant, dont le thème est la transition écologique (voir p. 4)!

Photo: André Query

Or, avec l'instauration de la Loi sur les Indiens en 1876, six conseils de bande ont été imposés pour gouverner les Wet'suwet'en, dans le but de remplacer le système de gouvernance héréditaire et de faciliter la saisie des territoires des Premières Nations. Le conflit entre les deux systèmes est le fait et l'objectif du gouvernement colonial.

Malgré cela, le système traditionnel s'est maintenu et les 13 chefs héréditaires ont catégoriquement rejeté la construction de pipelines sur leur territoire. Toutefois, cinq des six conseils de bande ont signé des contrats avec Coastal GasLink pour la construction et l'exploitation d'un gazoduc d'environ 200 km en territoire wet'suwet'en, en échange de différents avantages financiers. Cette offre était attrayante compte tenu du financement insuffisant accordé aux communautés autochtones, contrôlé par le fédéral, et des maigres possibilités d'autofinancement permises par la Loi sur les Indiens. Les signatures des chefs de bande servent désormais de sceau légal pour présenter l'ac-

tion des chefs héréditaires comme radicale, hors-la-loi, voire illégitime.

Ce qui est embêtant pour la Couronne, c'est que la Loi sur les Indiens, n'ayant pas prévu la persistance des territoires et des systèmes de gouvernance traditionnels, a limité les pouvoirs des conseils de bande aux seules terres des réserves. Or, le projet de Coastal GasLink est entièrement situé à l'extérieur de celles-ci. L'autorité des conseils de bande pour signer ces contrats est donc contes-

table, ce qui a été soulevé à plusieurs reprises par les chefs héréditaires wet'suwet'en, sans effet.

Ce qui nous mène à la confrontation qui a culminé en février dernier. Depuis 2010, des membres d'Unist'ot'en, l'une des 13 maisons wet'suwet'en, ont bâti un « camp » barrant la route à six projets de pipelines (dont il ne reste aujourd'hui que Coastal GasLink et Pacific Trails Pipeline). Ce « camp » est en fait un complexe de quelques bâtiments, dont un centre de



Photo: SubMedia.tv

guérison. La guérison est ici un mode de résistance à l'extraction et au transport d'énergies fossiles et, pour les Wet'suwet'en, une énième affirmation en actes de leur autorité sur leurs territoires.

Ce site est occupé par la maison Unist'ot'en depuis longtemps avant l'arrivée des premiers colons. Sur la route forestière qui y mène, une barrière a aussi

été érigée. Pour la franchir, les visiteurs doivent répondre de manière satisfaisante à cinq questions sur leur identité et leurs intentions. En appui au camp Unist'ot'en et pour le protéger d'interventions policières, Gidimt'en, l'un des cinq clans wet'suwet'en, a établi une autre barrière plus bas sur la même route. Le consortium Coastal GasLink, formé de plusieurs entreprises pétrolières et gazières, a donc demandé une injonction pour faire lever ces barrières bloquant l'accès des travailleurs au site de construction de son gazoduc. L'intervention des forces tactiques de la GRC, en février dernier, visait à faire appliquer cette injonction. Quatorze personnes ont été arrêtées à la barrière de Gidimt'en. Sous la menace d'un second raid par les forces policières, celle d'Unist'ot'en a été levée.

Or, un peu comme si les ancêtres wet'suwet'en étaient intervenus pour répliquer à ce coup de force colonial, des pointes de flèches anciennes ont été déterrées sur un site de construction. Conformément à la loi provinciale, qui prévoit que les sites datés d'avant 1846 (année de la « déclaration de la souveraineté britannique ») doivent être laissés intacts, les travaux ont été suspendus.

Mais il ne s'agit là que d'un nouvel exemple du fait que sur les territoires des Wet'suwet'en, les gouvernements et les entreprises ne se conforment qu'aux lois coloniales, au mépris de l'Anuk Nu'at'en. ☹

POUR UNE RÉFORME LAÏQUE DE L'ÉGLISE

Un synode laïque s'est réuni au Chili en janvier dernier pour chercher une sortie à la crise que traverse l'Église catholique.

Hervi Lara Bravo*

L'auteur est professeur de philosophie à l'Université Alberto Hurtado de Santiago au Chili

La première Assemblée nationale des laïques du Chili, appelée aussi Synode laïque, s'est réunie au Sanctuaire San Alberto Hurtado de Santiago, du 5 au 6 janvier 2019. Plus de 350 catholiques provenant de toutes les régions du pays y ont participé. L'objectif était d'initier la reconstruction de l'Église catholique du Chili, dévastée par les crimes sexuels commis « par ceux qui avaient pourtant pour mission de veiller sur le peuple de Dieu », comme le soulignait la convocation officielle, dont le titre était *Cheminons ensemble de la douleur à l'espérance*. On y faisait aussi allusion à la *Lettre au peuple de Dieu en marche au Chili*, écrite le 31 mai 2018 par le pape François, qui s'adressait ainsi aux laïques: « Avec vous, nous pouvons générer la transformation qui, plus que nécessaire, devient impérative. Sans vous, rien ne peut être fait. »

VENEZUELA

Échec à la guerre

La position du Canada dans la crise politique et humanitaire qui secoue le Venezuela fait le jeu d'une tentative de « changement de régime » orchestrée par les États-Unis. C'est ce que dénonce le collectif Échec à la guerre dans une déclaration appuyée par plus de 320 personnes et une trentaine de groupes, dont le Centre justice et foi. Le Canada et la majorité des pays membres du groupe de Lima se sont officiellement prononcés contre une intervention militaire extérieure pour renverser le gouvernement de Nicolás Maduro, mais ils appuient le président auto-proclamé Juan Guaidó. Ils s'alignent ce faisant sur la position des États-Unis, qui ont proféré à répétition des menaces d'intervention militaire contre le Venezuela. Le collectif Échec à la guerre invite donc le Canada à respecter la souveraineté vénézuélienne et le droit international en renonçant entre autres à toute prise de position en faveur d'un camp ou l'autre, en s'opposant à toute sanction économique contre le pays et en soutenant activement les efforts impartiaux de médiation comme le Mécanisme de Montevideo, proposé par le Mexique, l'Uruguay et le CARICOM. La déclaration peut être signée au: <echecalaguerra.org>.

COOP
UQÀM

**PENSER
ENSEMBLE
À DES SOLUTIONS
POUR TOUS ?**

coopuqam.com